

# Le M2 MEEF 1<sup>er</sup> degré 2019-2020

1. Objectifs du master
2. Organisation administrative
3. Architecture globale du M2
4. Les stages
5. Compétences développées
6. Maquettes de formation
7. Les évaluations
8. Initiation à la recherche et mémoire
9. Liens utiles

## 🕒 Objectifs du master

### » *Un diplôme national de master*

Le master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF) est un diplôme national de master délivré par les universités. Il répond au cahier des charges du diplôme national de master précisé par l'arrêté du 25 avril 2002.

Le master MEEF intègre dans son cursus une préparation aux concours et réintroduit une véritable formation en alternance en deuxième année de cursus : celle-ci se déroule à temps partiel en situation professionnelle dans une école ou un établissement.

Cette alternance favorise l'entrée progressive dans le métier. La formation repose sur un équilibre entre enseignements et stages. Ces formations intègrent une ouverture sur l'international et la recherche.

Outre la préparation du concours, ce master vise :

- la construction des compétences professionnelles sur l'enseignement et l'apprentissage ;
- la maîtrise de connaissances disciplinaires et didactiques ;
- la connaissance du système éducatif ;
- la prise en compte des relations éducatives, du contexte d'exercice participant à l'élaboration d'une posture professionnelle ;
- la familiarisation des étudiants avec les recherches en éducation pour une utilisation professionnelle critique ainsi que la construction de compétences qui peuvent être réinvesties dans d'autres formations ou métiers de la formation et de l'éducation ;
- la construction d'outils d'analyse de l'activité des élèves et des enseignants à des fins d'adaptation et de remédiation aux difficultés ;
- la construction de connaissances ouvrant vers la polyvalence indispensable pour enseigner dans le premier degré.

### » *Équipe pédagogique*

L'équipe pédagogique du master s'appuie sur des enseignant.e.s multi-catégoriel.le.s.

Ainsi, les équipes de formation sur l'ensemble des six centres de formation sont composées de : Professeur.e.s d'université (PU), Maîtres de conférences (MCF), Professeur.e.s agrégé.e.s (PRAG), Professeur.e.s certifié.e.s (PRCE), Professeur.e.s des écoles (PREC) et Professeur.e.s des écoles Maîtres Formateur.rice (PEMF).



## 🔄 Organisation administrative

### » Principes fondateurs du master MEEF 1<sup>er</sup> degré

Le projet pédagogique du master MEEF 1<sup>er</sup> degré se fonde sur :

- la polyvalence et la pluridisciplinarité
- la capacité à « changer d'échelle » (envisager l'élève, le groupe d'élèves, la classe, l'établissement scolaire, le système éducatif, d'autres systèmes éducatifs, ... ) ;
- le principe d'éducabilité ;
- l'alternance intégrative.

### » Organisation pédagogique

- Responsable du master MEEF 1<sup>er</sup> degré à l'université d'Orléans : Magali NOYER-MARTIN
- Chargé d'étude M1 : David CATEL
- Chargée d'étude M2 : Catherine LLOVERA

Dans chaque centre de formation, un secrétariat pédagogique est disponible pour répondre à toute question relative à l'organisation de votre master :

Centre de formation	Secrétariat pédagogique M1	Secrétariat pédagogique M2
<b>Blois</b>	Nathalie DUTRAY (02 54 56 78 72)	
<b>Bourges</b>	Christine PABIOT (02 48 23 19 34) et Françoise VILLEMONT (02 48 23 19 35)	
<b>Chartres</b>	Jihane OUYOUSSEF (02 37 91 60 16)	Delphine SERIVES (02 37 91 60 26)
<b>Châteauroux</b>	Nicolas BUREAU (02 54 08 21 23)	
<b>Orléans</b>	Séverine CARVALHO (02 38 49 27 02) & Pamela DAVID (02 38 49 27 12)	
<b>Tours-Fondettes</b>	Ketty COUTARD (02 47 42 71 10)	

Chaque personne peut être contactée par mail : [prenom.nom@univ-orleans.fr](mailto:prenom.nom@univ-orleans.fr)



### » *Jury du master MEEF 1er degré*

- Présidente du jury :
  - Mme Magali NOYER-MARTIN
- Vice-présidente du jury :
  - Mme Pascale CATOIRE
- Membres du jury :
  - Mme Sylvia BOURGET
  - M. David CATEL
  - Mme Cindy CHATEIGNIER
  - M. Daniel FORT
  - Mme Catherine LLOVERA

Les délibérations du jury auront lieu les 07/02/20 et 09/06/20 pour la session 1, et les 02/04/20 et 07/07/20 pour la session 2.



### » *Conseil de perfectionnement du master MEEF 1er degré*

Le conseil de perfectionnement du parcours du master MEEF 1er degré a pour objectif d'analyser les orientations de la formation, de leur mise en œuvre et de dégager des pistes d'adaptation ou d'évolution à l'attention des porteurs du master. Il est composé comme suit :

- les responsables, les chargés d'étude M1 et M2 du master MEEF 1<sup>er</sup> degré,
- 6 ancien.ne.s étudiant.e.s du master MEEF 1<sup>er</sup> degré (issu.e.s de préférence des différents sites),
- 3 étudiant.e.s actuel.le.s de première année (issu.e.s de préférence des différents sites),
- 3 étudiant.e.s actuel.le.s de seconde année (issu.e.s de préférence des différents sites),
- 1 enseignant.e ou enseignant.e-chercheur.e représentant chaque Groupe de Concertation et de Développement,
- 1 responsable du service de la scolarité du master de l'INSPÉ,
- 2 représentant.e.s des responsables de centres départementaux de l'INSPÉ,
- 1 enseignant.e de l'université de Tours,
- 1 enseignant.e de l'université d'Orléans,
- 2 IEN,
- 2 PEMF,
- 1 représentant.e du personnel administratif de l'INSPÉ,
- la.le directeur.rice de l'INSPÉ ou la personne la.le représentant pourra être invité.e.

Le conseil de perfectionnement se réunira le 13 décembre 2019 et le 27 mai 2020.

## 🕒 Architecture globale du M2

### » Objectifs

Le projet de formation des étudiant.e.s M2 repose sur le principe de l'éducabilité de l'individu et met en avant l'importance de la polyvalence, de l'adaptation à des publics et des contextes différents. Il ambitionne de développer des compétences professionnelles solides en lien avec la formation, l'enseignement et l'éducation (Cf. tableau des compétences travaillées)

Le master MEEF 1er degré s'appuie sur le double objectif de concevoir une véritable formation en alternance et de prendre en considération à la fois les étudiant.e.s M2-stagiaires mais également les étudiant.e.s M2 qui ne seront pas admis au concours CRPE. C'est sur ce double objectif que repose l'organisation de la formation ainsi que l'élaboration de la maquette de formation.

### » Une création de différents parcours

Deux parcours sont proposés aux étudiant.e.s, en lien direct avec leur projet professionnel.

- Le **Parcours Enseignement en Alternance (PEA)** correspond aux étudiant.e.s M2 stagiaires : mi-temps sur le terrain dans un établissement du premier degré, mi-temps INSPÉ,
- le **Parcours Formation et Enseignement (PFE)** est proposé aux étudiant.e.s souhaitant renforcer la préparation du CRPE et devenir enseignant.e.s,

Des adaptations en termes de parcours de formation pourront être proposées par l'équipe du master dans le cas d'étudiant.e.s souhaitant une orientation professionnelle dans le domaine de l'enseignement (hors concours de l'Éducation Nationale), l'éducation et la formation.

### » L'alternance intégrative

L'alternance, conçue comme « l'articulation entre la responsabilité de l'étudiant.e en stage dans un établissement ou une structure et sa participation aux enseignements dispensés à l'INSPÉ », est réaffirmée comme le premier principe de la formation en master MEEF. Le stage en alternance est un temps de formation à part entière. L'école, l'établissement, la structure sont donc des lieux de formation au même titre que l'INSPÉ.

La formation master 2 a été pensée en alternance afin de favoriser la construction de l'identité professionnelle des étudiant.e.s M2. Les dispositifs envisagés, favorisant l'alternance, sont déclinés dans chaque parcours d'étude (PEA et PFE).

Les enseignements dispensés à l'INSPÉ ont vocation à doter les étudiant.e.s des connaissances et des savoirs fondamentaux nécessaires à la construction des compétences professionnelles, liées à l'exercice du métier qu'ils envisagent dans le domaine de l'enseignement, la formation et/ou l'éducation, en relation avec la préparation et l'exploitation des stages.

## » Une personnalisation en fonction des parcours

Une personnalisation des parcours est mise en place pour les étudiant.e.s M2 du master MEEF (PEA et PFE). Pour ce faire, des enseignements aménagés dont la nature diffèrera en fonction des parcours sont envisagés. Dans le cadre de la personnalisation des parcours, le tuteur INSPÉ de l'étudiant.e aura un rôle primordial d'accompagnement. Enfin la nature et la durée des stages en fonction des parcours est également un élément central de la personnalisation des études.

## Les différents stages en M2

En vue d'une personnalisation des parcours M2, plusieurs types de stages seront à réaliser par les étudiant.e.s M2 (stage en école, en responsabilité ou de pratique accompagnée et/ou stage lié au projet éducatif) en fonction de leur parcours et objectifs professionnels. Pour tous les parcours d'études, ces périodes de stage seront des moments cruciaux de la formation :

- **Parcours A « Enseignement en Alternance » (PEA)** : Les étudiant.e.s M2 stagiaires, à mi-temps sur le terrain et mi-temps INSPÉ bénéficieront d'un stage en responsabilité filé.

- **Parcours B « Formation et Enseignement » (PFE)** : Les étudiant.e.s souhaitant renforcer la préparation du concours CRPE bénéficieront d'un stage de pratique accompagnée de 21 jours sur l'année. D'autres possibilités de stage s'offrent aux étudiant.e.s PFE, tels que le stage relatif au projet éducatif, voire celui lié à l'expérimentation du mémoire M2.

## » Les stages proposés en fonction des parcours

### - Stage en responsabilité - Parcours PEA :

Les lauréat.e.s des concours effectueront leur année de stage comme étudiant.e.s en deuxième année de master MEEF, sous le statut de fonctionnaire stagiaire en responsabilité. Les étudiant.e.s M2 stagiaires prendront en charge la responsabilité d'une classe 2 jour  $\frac{1}{4}$  par semaine (alternance de semaines de 2 jours et de 2 jours  $\frac{1}{2}$  par exemple). Les modalités propres à chaque centre de formation seront exposées lors de la rentrée.

### - Stage de pratique accompagnée en école - Parcours PFE :

Le stage de pratique accompagnée (SPA) est proposé aux étudiant.e.s du cursus M2, non-admis au CRPE. Ces stages dans une classe de cycle 1, 2 et/ou 3 peuvent être découpés en 3 périodes réparties sur l'année. Il permet, plus que d'observer la pratique quotidienne d'un enseignant expérimenté, de s'exercer à la conduite de la classe sous sa responsabilité, avec son aide et ses conseils.

### - Stage couplé au projet éducatif - Parcours PFE :

Le projet éducatif combiné au stage est proposé aux étudiant.e.s non-stagiaires. Le projet éducatif a pour objet de donner à l'étudiant une vision aussi complète et cohérente que possible de la mise en œuvre d'un projet, dans le cadre d'une structure d'accueil, d'un établissement ou d'une association, dont les domaines d'intervention sont l'éducation ou la formation. Il sera un appui intéressant pour le curriculum vitae de l'étudiant.e (et sa son porte-folio) et doit, dans la mesure du possible, prendre appui sur le projet professionnel de l'étudiant.e.

La synthèse des différents stages en fonction des parcours :

Public	Stages	Lieu	Durée	Période
Parcours PEA	Filé	Ecole	2 jours ¼ par semaine (à préciser dans les centres départementaux)	Année
Parcours PFE	Stage de pratique accompagnée	Ecole	21 jours par an	S3 S4
	Filé ou groupé	Lieu dépendant du projet éducatif		Libre (principalement en S4)
Tout parcours	groupé à l'étranger			PEA : du 23/03/20 au 10/04/20 PFE : du 20/01/20 au 14/02/20

Tout.e étudiant.e peut également effectuer un stage groupé à l'étranger :

## *Lien vers le Guide M2 1<sup>er</sup> degré des Relations Internationales*

### » *Les stages en école*

Les stages en responsabilité filé (SRF), groupé ou en pratique accompagnée (SPA) doivent permettre à la. au stagiaire qui a obtenu le concours, ou à l'étudiant.e qui souhaite le repasser, suivi.e par une équipe de formateur.rice.s (un.e formateur.rice INSPÉ et un maître-formateur.rice ou MAT), d'acquérir et de construire ses compétences professionnelles d'ordre :

- pédagogiques (conduite, gestion et organisation de la classe et des activités),
- disciplinaires et didactiques liées à l'exercice de la polyvalence (conception, mise en place et évaluation des situations d'apprentissage),
- institutionnelles (connaissance de la réglementation et du fonctionnement de l'école).

Chacun de ces stages fera l'objet de préparations conduites par des équipes de formateur.rice.s regroupant professeur.e.s de l'INSPÉ et maître-formateur.rice.s (équipes, dites pluri-catégorielles).

#### **Parcours PEA (l'étudiant M2 stagiaire) : stage en responsabilité**

Les lauréat.e.s des concours effectueront leur année de stage comme étudiant.e.s en deuxième année de master MEEF, sous le statut de fonctionnaire stagiaire en responsabilité. Les étudiant.e.s M2 stagiaires prendront en charge la responsabilité d'une classe 2 jour ¼ par semaine (alternance de semaines de 2 jours et de 2.5 jours par exemple). Les modalités propres à chaque centre de formation seront exposées lors de la rentrée.

Afin d'accompagner les étudiant.e.s-stagiaires dans la prise en charge de leur classe, des enseignements (UE34) sont proposés avant la rentrée des classes (séminaire de rentrée du 26 au 28 août). Une équipe de suivi est constituée d'un personnel du rectorat et de l'INSPÉ. Cette équipe assure le suivi (visites) des étudiant.e.s-stagiaires en stage en responsabilité.

Le calendrier des visites :

Nature de la visite	Semestre	Période	Visiteur
Visite conseil	S3	Septembre	Rectorat (MF)
Visite évaluative	S3	Novembre-décembre	Formateur.rice INSPÉ
Visite(s) conseil	fin de S3 - début S4	Janvier	Rectorat (MF)
Visite évaluative	S4	Avril-mai	Formateur.rice INSPÉ

La visite évaluative du mois de novembre-décembre peut, si les tuteur.rice.s terrain et INSPÉ le souhaitent, s'effectuer sous la forme d'une visite commune. Une visite supplémentaire peut être prévue en cas de difficultés repérées pour un.e étudiant.e M2-stagiaire. L'évaluation (UE44) du stage au S4 (cf. visite d'avril-mai) n'est pas compensable.

### Parcours PFE : le stage de pratique accompagnée en école

Le stage de pratique accompagnée (SPA) est proposé aux étudiant.e.s du cursus M2 (PFE), non-admis.e.s au CRPE. Il permet de s'exercer progressivement à la conduite de la classe sous l'autorité et les conseils du MF-MAT. Il est conçu et organisé selon une double finalité :

- préparer à la prise en responsabilité d'une classe ;
- préparer aux épreuves des concours, les nouvelles épreuves du concours s'orientant davantage vers des perspectives didactiques et pédagogiques.

Ces stages peuvent être découpés en 3 périodes de stages de 7 jours réparties sur les S3 et S4. D'un point de vue organisationnel, la première période de stage doit avoir lieu en tout début d'année (septembre, octobre). Les deux autres périodes de stages peuvent avoir lieu entre le S3 et le S4 selon une organisation locale.

Ces 3 périodes doivent permettre aux étudiant.e.s, dans la mesure du possible, de découvrir les cycles 1, 2 et 3.

Les stages doivent permettre aux étudiant.e.s de développer des compétences professionnelles :

- Au Semestre 3 :
  - construire, mettre en œuvre des situations d'enseignement : mise en œuvre de séances en prenant appui sur la didactique des disciplines
  - organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe en favorisant la socialisation

- Au Semestre 4:
  - construire, mettre en œuvre des situations d'enseignement : progressions didactiques (séquence)
  - prendre en compte la diversité des élèves, repérer les difficultés et envisager la différenciation pédagogique

Ce SPA est complété par un stage couplé au projet éducatif ou pédagogique qui peut s'effectuer en classe ou hors classe.

Une possibilité de stage à l'étranger est proposée du 20 janvier au 14 février 2020 (incluant les vacances scolaires).

### » *Parcours PFE (étudiant.e M2 non stagiaire) : stage couplé au projet éducatif*

Le projet éducatif combiné au stage est proposé aux étudiant.e.s non-stagiaires. Le projet éducatif a pour objet de donner à l'étudiant.e une vision aussi complète et cohérente que possible de la mise en œuvre d'un projet, dans le cadre d'une structure d'accueil, d'un établissement ou d'une association, dont les domaines d'intervention sont l'éducation ou la formation. Il sera un appui intéressant pour le curriculum vitae de l'étudiant.e (et son porte-folio) et doit, dans la mesure du possible, prendre appui sur le projet professionnel de l'étudiant.e.

La constitution du projet éducatif permettra donc à l'étudiant.e d'appréhender les différents aspects du métier d'éducateur.rice ou de formateur.rice ainsi que les objectifs, les modalités d'accompagnement qui permettent sa mise en œuvre. Ce projet sera nécessairement élaboré en lien avec des partenaires (collectivités territoriales, équipe pédagogique, organismes, associations...) assurant des missions éducatives au sens large.

Il pourra se dérouler à la fois dans différents types de structures (scolaires, péri-scolaires, de formation) mais également pourra toucher un public varié (à destination d'enfants, d'adolescents, d'élèves, d'adultes...).

#### La mise en œuvre du projet

La mise en œuvre du projet, qu'il soit individuel ou collectif, ne peut que très difficilement débuter en début d'année universitaire : d'une part les étudiant.e.s effectueront leur SPA, d'autre part la conception du projet peut être longue et coûteuse en temps. Une certaine adaptabilité est attendue de la part des formateur.rice.s en ce qui concerne la durée, la fréquence et la période à laquelle s'effectue le projet. S'il est recommandé de faire le stage lié au projet de manière régulière sur toute ou partie de l'année, on peut également envisager un stage groupé. C'est la nature du projet éducatif qui conditionnera la fréquence, la durée et la régularité de la mise en œuvre.

Une possibilité de stage à l'étranger est proposée du 20 janvier au 14 février 2020 pour effectuer le projet éducatif.



## » *Accompagnement et suivi de l'étudiant.e par un.e référent.e*

Les missions du référent.e M2 sont comparables, quel que soit le parcours de l'étudiant.e (PEA ou PFE). Il.elle est chargé.e :

- de clarifier les objectifs, les enjeux l'organisation de l'année de M2,
- de s'assurer que le choix du parcours (PEA ou PFE) correspond au projet professionnel de l'étudiant,
- d'expliciter la maquette de formation, d'en faire percevoir les différentes composantes et leurs articulations,
- d'aider le stagiaire à organiser et à planifier ses activités en fonction des échéances respectives des différentes composantes de la formation ; lui fournir quelques repères utiles,
- de l'accompagner dans la compréhension du système d'évaluation,
- d'assurer le suivi et l'accompagnement des stages ou du projet éducatif,
- d'évaluer certaines compétences liés à la pratique et sous-tendus par les unités d'enseignement de la maquette (UE34, UE32 EC2, UE44).



Cependant, en fonction du parcours choisi par l'étudiant.e, certains aspects de ses missions seront spécifiques.



## 🕒 **Compétences professionnelles générales développées dans le Master MEEF 1<sup>er</sup> degré**

» *Quel que soit le parcours de l'étudiant.e en 2<sup>ème</sup> année*

Compétences travail- lées dans le master MEEF	Déclinaisons possibles
<p><b>Créer et évaluer des situations permettant la construction de connaissances et de compétences</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser les connaissances spécifiques du domaine d'intervention,</li> <li>- Savoir collecter et analyser des données et des observations sur des apprenants</li> <li>- Identifier et recenser les besoins d'apprenants,</li> <li>- Concevoir des interventions permettant la construction de connaissances et de compétences ; en évaluer l'effet,</li> <li>- Connaître et mettre en œuvre des outils didactiques, pédagogiques et éducatifs,</li> <li>- Identifier les contenus et les formes pédagogiques pertinentes au regard des objectifs poursuivis et des conditions de mise en œuvre.</li> </ul>
<p><b>Prendre en compte la diversité des publics</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier et respecter les besoins de publics spécifiques (enfants, adolescents, adultes),</li> <li>- Repérer et mobiliser les potentialités de la personne ou du groupe,</li> <li>- Repérer et prendre en compte les troubles, situations de handicap et besoins éducatifs particuliers (déficiences, incapacités et handicaps),</li> <li>- Mettre en oeuvre des actions éducatives ou de formation adaptées.</li> </ul>
<p><b>Mettre en œuvre, auprès d'un public des actions d'information, de prévention, d'éducation et de formation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître différents publics et leurs caractéristiques propres,</li> <li>- Repérer les signes de difficultés des élèves (sociales, de santé, de comportement...),</li> <li>- Former à la citoyenneté, participer à la construction d'une culture commune,</li> <li>- Cerner des objectifs précis et mettre en œuvre les situations permettant de les acquérir,</li> <li>- S'inscrire dans un curriculum en prévoyant des effets sur le long terme,</li> <li>- Etablir une communication adulte / jeune dans le cadre d'une relation éducative et pédagogique,</li> <li>- Savoir prévenir les conflits et connaître des éléments permettant d'en sortir.</li> </ul>
<p><b>Mettre en œuvre un accompagnement et/ou une relation d'aide</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instaurer une relation,</li> <li>- Assurer en équipe la cohérence d'une intervention d'accompagnement ou d'aide,</li> <li>- Assurer une fonction de repérage et d'étayage.</li> </ul>

<p><b>Concevoir, réaliser et évaluer des projets</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler en équipe et collaborer avec différents partenaires (les connaître),</li> <li>- Animer un groupe et une équipe,</li> <li>- S'insérer dans une équipe existante en respectant ses règles,</li> <li>- Développer des partenariats dans les domaines culturels, éducatifs ou sociaux.</li> </ul>
<p><b>Adopter une posture professionnelle adéquate</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre conscience des règles du métier et s'y adapter,</li> <li>- Respecter les aspects confidentiels de sa profession,</li> <li>- Respecter les personnes,</li> <li>- Appliquer le code déontologique de sa profession,</li> <li>- Etre un interlocuteur crédible dans le champ de l'éducation et de la formation,</li> <li>- Développer une posture professionnelle.</li> </ul>
<p><b>Communiquer à l'oral comme à l'écrit</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'exprimer et communiquer clairement dans un langage adapté au public,</li> <li>- Faire des rapports et des comptes-rendus, les rendre visibles,</li> <li>- Créer un réseau, échanger avec des partenaires et faire en sorte que l'ensemble des interlocuteurs aient les informations nécessaires et fiables.</li> </ul>
<p><b>Utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans un but pédagogique et/ou éducatif</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser différents logiciels usuels et ressources en ligne, partager sur un environnement numérique de travail,</li> <li>- Connaître des règles de sécurité informatiques et les aspects légaux liés à l'usage des TIC...,</li> <li>- Utiliser les supports modernes pour communiquer et gérer un projet,</li> <li>- Concevoir des outils numériques permettant la construction de connaissances.</li> </ul>
<p><b>Se former et assurer une veille documentaire ou scientifique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer une veille documentaire ou scientifique,</li> <li>- Faire preuve de curiosité intellectuelle,</li> <li>- Faire preuve de polyvalence,</li> <li>- Tirer parti de ses lectures professionnelles, de la recherche, des innovations,</li> <li>- S'interroger sur sa pratique et l'ajuster, se remettre en cause,</li> <li>- Se former et innover,</li> <li>- Prendre en compte de nombreux paramètres pour prendre une décision rapide et pertinente (approche systémique),</li> <li>- Faire preuve de rigueur scientifique.</li> </ul>
<p><b>Savoir s'exprimer dans une langue vivante</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'exprimer dans une langue étrangère et soutenir une conversation,</li> <li>- Comprendre une langue à l'écrit et à l'oral,</li> <li>- Savoir transmettre les bases de cette langue.</li> </ul>

## 🔄 Maquettes de formation

	Intitulé de l'UE ou EC	COEF	ECTS	Nombre d'heures d'enseignement en présentiel		
				CM	TD	TP
<b>Semestre 3</b>						
UE 31	Construire, mettre en oeuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves	10	10	24	41	33
EC 1	Éléments de continuité entre les premiers apprentissages et les apprentissages approfondis			24	-	-
EC 2	Éléments d'approfondissement : maternelle ou élémentaire			-	-	-
EC 2A	Module maternelle			-	41	-
EC 2B	Module élémentaire			-	41	-
EC 2A	Parcours PEA : Module maternelle			-	-	33
EC 2B	Parcours PEA : Module élémentaire			-	-	33
EC 3	Parcours PFE : Compléments disciplinaires et didactiques (français et math)			-	-	33
UE 32	Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	5	5	4	6	10
EC 1	Valeurs de la République, principes, responsabilité et éthique au quotidien			2	4	4
EC 2	Maintenir un climat propice aux apprentissages			2	2	6
UE 33	Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	5	5	4	12	8
EC 1	Du développement de l'enfant aux apprentissages à l'école primaire			2	6	4
EC 2	Sociologie des apprentissages et pratiques innovantes			2	6	4
UE 34	S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (stage)	10	10	2 / 4	6 / 8	14
EC 1	Mémoire			2	-	4
EC 2	Parcours PEA : Accompagnement à la pratique professionnelle			-	8	4
EC 3	Parcours PEA : Analyse de Pratiques professionnelles : libre et/ou thématique			-	-	6
EC 2	Parcours PFE : Accompagnement à la pratique professionnelle			-	6	4
EC 3	Parcours PFE : S'engager dans une démarche de projet éducatif			2	-	6
	Accompagnement d'étudiants (4h par étudiant)			-	-	-
<b>TOTAL Semestre 3 - Parcours PEA (164h)</b>		<b>30</b>	<b>30</b>	<b>32</b>	<b>67</b>	<b>65</b>
<b>TOTAL Semestre 3 - Parcours PFE (164h)</b>		<b>30</b>	<b>30</b>	<b>34</b>	<b>65</b>	<b>65</b>

Intitulé de l'UE ou EC	COEF	ECTS	Nombre d'heures d'enseignement en présentiel		
			CM	TD	TP

Semestre 4						
UE 41	Construire, mettre en oeuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves	6	6	-	20	18
EC 1A	Compléments liés à l'école élémentaire			-	20	-
EC 1B	Compléments liés à l'école maternelle			-	20	-
EC 1A	Parcours PEA : Compléments liés à l'école élémentaire			-	-	18
EC 1B	Parcours PEA : Compléments liés à l'école maternelle			-	-	18
EC 2	Parcours PFE : Compléments disciplinaires et didactiques : aide à une présentation orale de l'option du CRPE			-	-	8
EC 3	Parcours PFE : Compléments disciplinaires et didactiques (français et math), didactique des langues vivantes			-	-	10
UE 42	Tirer parti de sa polyvalence	4	4	-	-	24
EC 1	Parcours PEA : Projet lié à la personnalisation du parcours de l'étudiant-e			-	-	12
EC 2	Parcours PEA : Projet pluridisciplinaire			-	-	12
EC 1	Parcours PFE : Connaissance du système éducatif : agir en acteur du service public d'éducation			-	-	14
EC 2	Parcours PFE : Mise en situation d'oral			-	-	10
UE 43	Prendre en compte la diversité des élèves et évaluer les progrès et les acquisitions des élèves	5	5	2	17	10
EC 1	Evaluation, différenciation			-	4	6
EC 2	Difficultés, troubles et handicaps			2	8	-
EC 3	Coopérer avec les acteurs de la communauté éducative et gérer les conflits			-	5	4
UE 44	S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (stage)	15	15	2	-	14
EC 1	Mémoire			2	-	4
EC 2	Maîtriser sa voix et son corps pour enseigner			-	-	6
EC 3	Parcours PEA : Analyse de Pratiques Professionnelles			-	-	4
EC 3	Parcours PFE : Projet Educatif			-	-	4
EC 3'	Stage à l'étranger			-	-	-
	Accompagnement d'étudiants (5h par étudiant)					
<b>TOTAL Semestre 4 (107h)</b>		<b>30</b>	<b>30</b>	<b>4</b>	<b>37</b>	<b>66</b>
<b>TOTAL M2 - Parcours PEA (271h)</b>		<b>60</b>	<b>60</b>	<b>36</b>	<b>104</b>	<b>131</b>
<b>TOTAL M2 - Parcours PFE (271h)</b>		<b>60</b>	<b>60</b>	<b>38</b>	<b>102</b>	<b>131</b>

## ↻ Les évaluations

L'ensemble des cours (CM, TD et TP) de la maquette sont obligatoires. L'évaluation des connaissances, capacités et attitudes développées à l'INSPÉ doit :

- d'une part évaluer chaque Unité d'Enseignement dans la perspective de la validation d'une formation universitaire et de l'attribution des ECTS correspondants et
- d'autre part contribuer à l'évaluation de chacune des compétences professionnelles (qui s'appuiera également sur le stage en responsabilité pour les étudiants PEA) en lien avec le référentiel de compétences des enseignants.

Pour chaque UE, les formateur.rice.s concerné.e.s arrêtent la liste des activités et travaux - et leur(s) forme(s) - demandés aux étudiant.e.s (PEA et PFE).

### *Lien vers le guide des évaluations M2 MEEF 1<sup>er</sup> degré*

Les modalités d'évaluation accordent une importance particulière à l'évaluation du stage et au mémoire professionnel. Ces 2 éléments de formation constituent les seules modalités non compensables et à session unique de la maquette.



## ↻ Initiation à la recherche et mémoire

### Finalités de l'initiation à la recherche en M1 :

L'initiation à la recherche est pensée comme partie intégrante du master MEEF 1<sup>er</sup> degré. Elle participe de l'effort de réflexivité à construire comme compétence professionnelle. Cette initiation à la recherche s'attache, tant dans sa dimension méthodologique que dans le choix de ses domaines d'étude, aux questions liées à l'enseignement, et plus largement, aux questions éducatives, c'est-à-dire en lien avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles.

Elle consiste, dans un premier semestre à présenter l'intérêt de la recherche, d'une initiation aux différentes méthodologies.

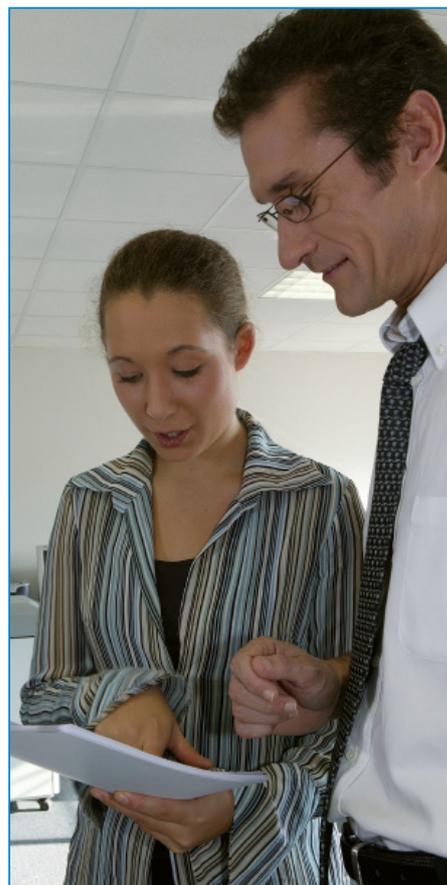
Dans un deuxième semestre, il s'agira de favoriser la lecture de textes à visée professionnelle, de recherche et de vulgarisation de la recherche à destination des professionnels qui traitent des questions d'enseignement et d'éducation, en contextes scolaires et non scolaires.

### Finalités du mémoire de master en M2 :

L'étudiant.e réalise un mémoire à finalité pédagogique et professionnelle en seconde année de master MEEF. Ce mémoire est pleinement intégré dans la formation et doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche, en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles.

Le mémoire prend appui fortement sur les stages et les enseignements du master. Pour conduire sa recherche et élaborer son mémoire, l'étudiant.e bénéficie de l'encadrement pédagogique d'un.e enseignant.e de l'INSPÉ et, en lien avec le stage, du suivi d'un.e professionnel.le. de terrain.

L'évaluation de la période d'alternance porte à la fois sur le mémoire de master, les enseignements, la soutenance de ce mémoire et l'activité du stagiaire en situation professionnelle.



### » Organisation

L'encadrement est assuré par les correspondant.e.s recherche sur chaque centre de formation ainsi que par les enseignant.e.s, tuteur.rice.s des étudiant.e.s en M2.

### *Correspondant.e.s recherche sur chaque centre de formation*

- Blois : **Elodie Tricard**
- Bourges : **Cindy Chateignier**
- Chartres : **Yann Le Bihan**
- Châteauroux : **Magali Noyer-Martin**
- Orléans : **Sylvie Maréchal**
- Tours-Fondettes : **Christophe Meunier**

Ces six enseignant.e.s et chercheur.e.s, sur des questions d'éducation et d'enseignement de l'INSPÉ Centre Val de Loire, coordonnent les enseignements liés à l'initiation à la recherche, à la réalisation du mémoire. Elle.ll.s organisent, conjointement avec les responsables des centres de formation, l'attribution des directions de mémoire et la composition des jurys. Elle.ll.s constituent des personnes ressources sur ces questions pour les enseignant.e.s de l'INSPÉ et celles.ceux de terrain.

Semestre	Contenu	Volume horaire étudiant / cours
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une initiation à la méthodologie de la recherche : en sciences humaines et sociales.</li> <li>• Une mise en évidence de l'apport de la recherche sur les questions d'éducation et d'enseignement, dans le but de permettre le développement d'une pratique professionnelle réflexive,</li> <li>• Une acculturation à la lecture et à l'écriture de textes de recherche en SHS sur les questions d'éducation, d'enseignement, de formation.</li> </ul>	6H CM 4H TD
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La lecture de textes de recherches,</li> <li>• La recherche documentaire.</li> </ul>	2H CM 8H TD
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le choix d'un sujet de mémoire,</li> <li>• la constitution d'un cadre théorique,</li> <li>• les hypothèses de recherche,</li> <li>• l'éthique dans la constitution des données et l'écriture réflexive.</li> </ul>	2H CM 4H TP
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation du mémoire,</li> <li>• Ecriture et normes universitaires,</li> <li>• Soutenance du mémoire de master.</li> </ul>	2H CM 4H TP

### » Définition du mémoire

**Le mémoire** comprendra au moins 30 pages (bibliographie non comprise et hors annexes), sous la forme d'un volume papier et d'un document numérique.

Un éclairage théorique devra être apporté à un questionnement professionnel. Les données examinées devront provenir d'observations, d'entretiens, de documents, d'expérimentation, de questionnaires issus des stages de M2 de l'étudiant. Ces données feront l'objet d'une description minutieuse et d'une analyse qui les mettra en lien avec les éclairages théoriques.

***Lien vers les normes pour rédiger sa bibliographie***

## Liens utiles

### » *Les Ressources Documentaires*

Toutes les informations sur le réseau des Centres de Ressources Documentaires de l'INSPÉ :

***Lien vers le Guide des Ressources documentaires***

### » *Partir à l'étranger*

Vous souhaitez partir à l'étranger pendant votre Master ? Faites un saut au Bureau des Relations Internationales :

***Lien vers le Guide M2 1<sup>er</sup> degré des Relations Internationales***

---

### » *Site Internet de l'INSPÉ CVL*

***[www.univ-orleans.fr/inspe](http://www.univ-orleans.fr/inspe)***

### » *Page Facebook de l'INSPÉ CVL*

L'INSPÉ CVL possède également sa page Facebook ! Vous y trouverez de nombreuses informations utiles et des actualités de la vie des centres de formation. N'hésitez pas à venir vous abonner en cliquant sur le bouton « j'aime » de la page Facebook :

***[facebook.com/inspe.cvl](https://facebook.com/inspe.cvl)***

---

### » *Site Internet de l'académie d'Orléans-Tours*

***[www.ac-orleans-tours.fr](http://www.ac-orleans-tours.fr)***

### » *Site Internet du ministère de l'Education Nationale*

***[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)***  
***Informations sur le CRPE***